



Normandie



Pays d'auge 14 octobre 2017

■ GONNEVILLE-SUR-MER

LE CONSEIL MUNICIPAL EN 3 POINTS

1. SDEC Énergie

Alors que la commune de Guilberville a souhaité se retirer en tant que ville adhérente au SDEC Énergie, de son côté, la communauté de communes Cœur Côte de Nacre a demandé son adhésion au syndicat. Les élus devant donner leur avis ont approuvé à l'unanimité les deux choix.

2. Normandie Cabourg Pays d'Auge

Le conseil municipal ne s'est pas opposé à l'intégration, à compter du 1^{er} janvier 2018, au sein de NCPA, de six communes de la communauté de communes de Cambremer à savoir Beaufour-Druval, Beuvron-en-Auge, Gerrots, Hotot-en-Auge, Rumesnil et Victot-Pontfol.

Suite à la constitution de NCPA, certaines communes ont souhaité déléguer la totalité des actes concernant l'instruction de l'occupation des sols. La commune de Gonnevillesur-Mer vient de faire la même demande en argumentant « **il faut aujourd'hui avoir des connaissances extrêmement importantes pour instruire des dossiers d'urba-**

nisme ». La mairie charge donc NCPA de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, tout en conservant le mot de la fin en termes de signatures.

3. Finances

L'association Écurie Automobile de la Côte Fleurie a réalisé un rallye qui est partiellement passé sur la commune de Gonnevillesur-Mer. Contre toute attente, en remerciement de l'accueil, la commune a reçu un chèque de 100 € à remettre, au choix de la municipalité, à une association gonnevillaise. Le choix s'est porté vers l'association Culture et Loisirs, « **une association très active dans la mesure où c'est elle qui organise le plus de manifestations sur le territoire communal** », selon le maire.

Dans le cadre de la manifestation annuelle de la confrérie des Gastronomes de la Teurgoule et de la Fallue de Normandie, la mairie a été sollicitée pour offrir un prix. Le premier édile a proposé de participer à l'achat d'un trophée.